

Ecolave formalise sa démarche RSE



Le concept ECOLAVE, basé sur le nettoyage sans eau et sur le smart repair, se fonde depuis sa création sur la limitation des impacts environnementaux, et sur l'allongement de la durée de vie des véhicules.

ECOLAVE franchit aujourd'hui un nouveau cap, en formalisant sa démarche RSE, déclinée en 5 engagements majeurs.

Objectif : embarquer encore plus toutes les parties-prenantes : franchisés, clients finaux et fournisseurs, vers des objectifs communs.

Les 5 engagements RSE d'ECOLAVE

Formation et Sensibilisation : au-delà de la formation initiale aux techniques de lavage écoresponsable, ECOLAVE s'engage à sensibiliser et à former régulièrement ses franchisés et leurs collaborateurs à l'ensemble des bonnes pratiques RSE et à leur évolution.

Promotion des Produits écologiques ECOLAVE : la centrale d'achat s'engage à une veille permanente des innovations, afin de sélectionner des produits d'entretien alliant efficacité et respect de l'environnement.

Optimisation des ressources : Le procédé de lavage exclusif ECOLAVE consomme seulement 1 litre d'eau, alors qu'un lavage traditionnel utilise jusqu'à 300 litres ! Il utilise des lingettes réutilisables en microfibre et limite les consommations d'énergie et de produits chimiques.

Responsabilité Sociale : L'activité commerciale d'ECOLAVE s'inscrit dans un cadre local, avec des créations d'emplois non délocalisables. Les franchisés sont encouragés à soutenir des projets de proximité à vocation sociale, environnementale et éducative. ECOLAVE s'engage à promouvoir la diversité, l'inclusion et le respect des droits humains en général.



Evaluation et Amélioration continue : la démarche RSE d'ECOLAVE est évolutive, les performances des franchisés sont évaluées dans une optique d'amélioration continue des pratiques.

Comme l'explique Jérémy RICHARD, le fondateur de l'enseigne : **« ces engagements ont vocation à guider nos actions au quotidien, à tous les niveaux. »**

Un atout pour le réseau

Cette démarche RSE répond aux attentes actuelles des automobilistes qui recherchent des solutions à moindre impact environnemental pour entretenir leur véhicule.

Quant aux clients professionnels, en choisissant ECOLAVE comme prestataire, ils peuvent initier leur propre démarche RSE ou l'intégrer au sein de leur démarche existante. Cela constitue un atout pour les franchisés, surtout dans le contexte actuel de durcissement des réglementations européennes pour les grandes entreprises, ce qui entraîne des répercussions sur toute la chaîne d'acteurs.

Jérémy RICHARD conclut : *« ces dernières années, les enjeux économiques et climatiques se sont rejoints, pour nous rappeler la nécessité d'économiser les ressources, notamment l'eau, mais aussi de limiter les impacts de l'activité humaine au sens large. Je conçois notre démarche RSE comme un projet stratégique structurant pour l'avenir de l'enseigne, un 'Work in progress' collaboratif avec tous les acteurs de notre écosystème : franchisés, fournisseurs, partenaires et clients... »*

Ecolave, la solution pratique et écologique

Ecolave utilise un procédé de nettoyage non polluant et sans rejet, les produits étant biodégradables à 95%, sans aérosol ni produit toxique et les lingettes en microfibres sont réutilisables. La méthode est totalement écologique et économe, nécessitant moins d'1 L d'eau, à l'inverse d'un nettoyage traditionnel qui peut utiliser jusqu'à 300L. Les prestations proposées par Ecolave vont au-delà du lavage des véhicules, offrant également de nombreux autres services afin de répondre à l'ensemble des besoins des professionnels et des particuliers : rénovation des optiques de phares, polissage et lustrage, réparation des tissus dont les brûlures de cigarettes, rénovation des jantes, entretien et teinture des cuirs, etc.

Un service particulièrement sollicité par les professionnels

Équipé d'un véhicule d'intervention, le professionnel Ecolave se déplace à domicile ou sur le lieu de travail dans la mesure du possible, pour effectuer le lavage et l'entretien de tous types de véhicules : voitures, deux-roues, utilitaires, camping-cars, autocars, etc.



Les professionnels apprécient les prestations réalisées par Ecolave, notamment les revendeurs de VO qui ne disposent pas d'aire de préparation des véhicules, mais aussi les loueurs, les gestionnaires de flotte automobiles, les PME...

À propos d'Ecolave

L'enseigne Ecolave, créée en 2008 par Jérémie RICHARD dans la région nantaise, est spécialisée dans la préparation esthétique automobile, sur site pour les professionnels et à domicile pour les particuliers. Ecolave propose une large palette de prestations telles que le lavage sans eau à la main, la rénovation des optiques de phares, le lustrage et le polissage des carrosseries, la rénovation des tissus, la pose de film solaire, la rénovation des jantes, l'entretien et la teinture des cuirs et la désinfection de l'habitacle... Ecolave vend également sa propre gamme de produits de soins pour tous les types de véhicules, à destination des particuliers, en vente chez les franchisés et leurs partenaires.

L'enseigne qui se développe en franchise depuis 2009, compte aujourd'hui une soixantaine d'implantations en France et des master-franchises en Suisse et au Maroc. À terme, le réseau envisage d'atteindre une centaine d'agences, réparties sur l'ensemble de l'hexagone.

Pour la deuxième année, le magazine « Capital » a récompensé Ecolave dans le palmarès « Meilleure Enseigne de l'année 2020 » de sa catégorie, pour l'excellence des services proposés et la qualité du travail des professionnels Ecolave qui œuvrent quotidiennement sur le terrain.